



RenoWatt: Présentation du projet

CSC Liège Huy Waremme
13 novembre 2015





Agenda

■ Introduction

- Mise en place d'un Guichet Unique pour les 10 autorités publiques
- CPE
- Travail sur la promotion de l'emploi local



Potentiel de création de plus de 17.000 emplois dans la rénovation énergétique

Le rôle du GRE est de lancer un projet pilote pour une création d'emplois en Wallonie

Si 60% du parc bâti est rénové en Wallonie, il y a un potentiel de

- 30 milliards d'euros
- Mobilisation de 500.000 emplois (si tout est réalisé en une fois), soit plus de 17.000 emplois si les investissements sont répartis dans les 30 prochaines années¹
- Pour Liège, maintien / création de plus de 4.000 emplois

**Nécessité de sortir
à terme le projet du GRE
et de le loger dans une
structure spécifique**

¹ D'après EU, 1 million d'euro en rénovation énergétique mobilise 17 emplois



Un subside de 2.2 millions d'euros a été levé auprès du Fonds Européen pour l'Efficacité Energétique (EEEF)



Subside obtenu

- Subside de 2.200.000 euros (dont 200.000 euros financés par le GRE et 2.000.000 par l'Union Européenne), soit un financement des coûts à hauteur de 90% pour le financement d'études préalables

Engagements

- Montant minimum des investissements: 40 millions d'euros (**facteur levier de 20 par rapport au subside EU**)
- Si le facteur de 20 n'est pas atteint, obligation de remboursement
- Signature des marchés publics pour le **28 février 2017**

EEEF

- Partenariat Public Privé entre





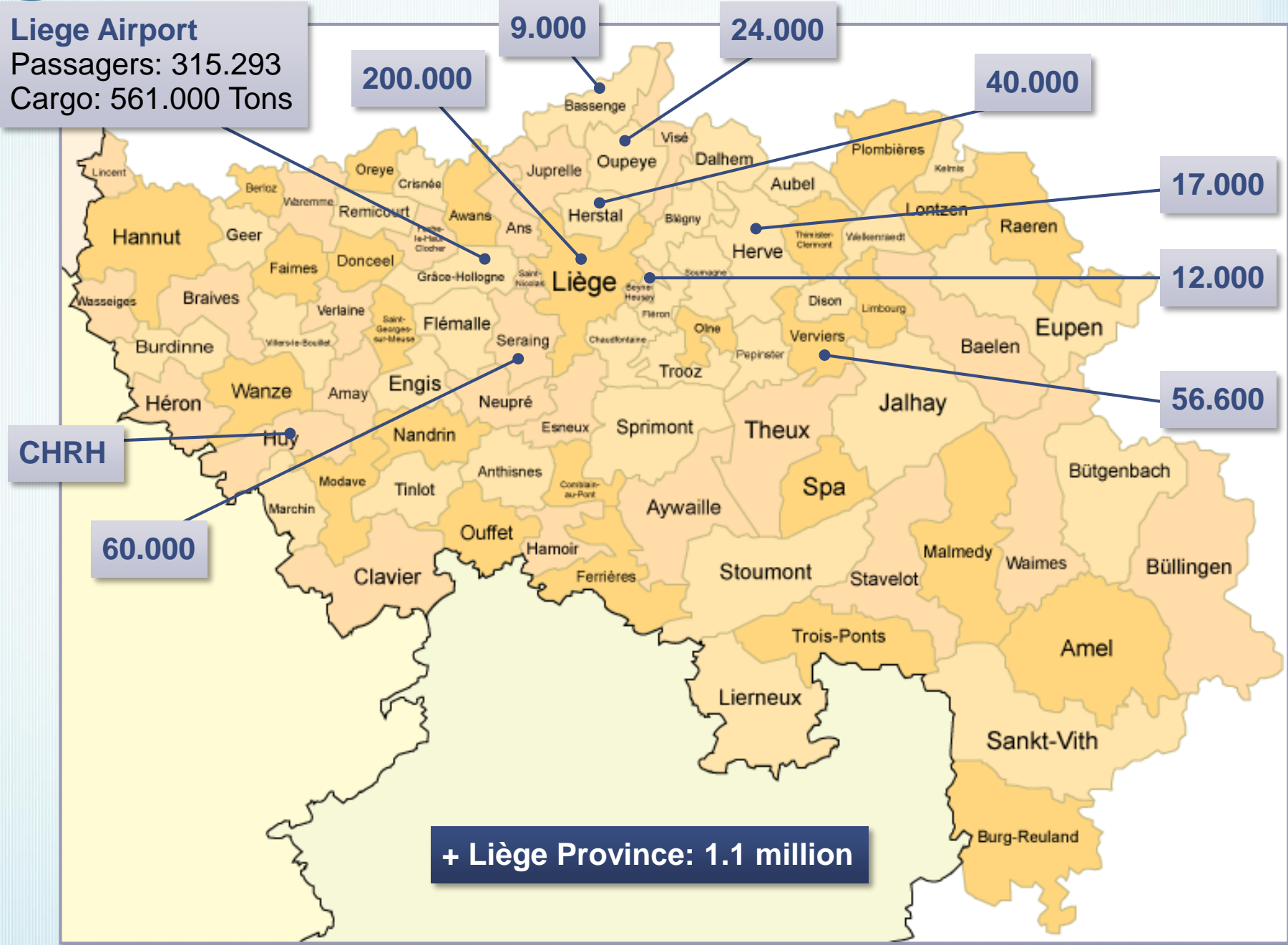
Agenda

- Introduction
- **Mise en place d'un Guichet Unique pour les 10 autorités publiques**
- CPE
- Travail sur la promotion de l'emploi local



10 entités publiques participantes et le CHRH (membre payant de la centrale de marchés)

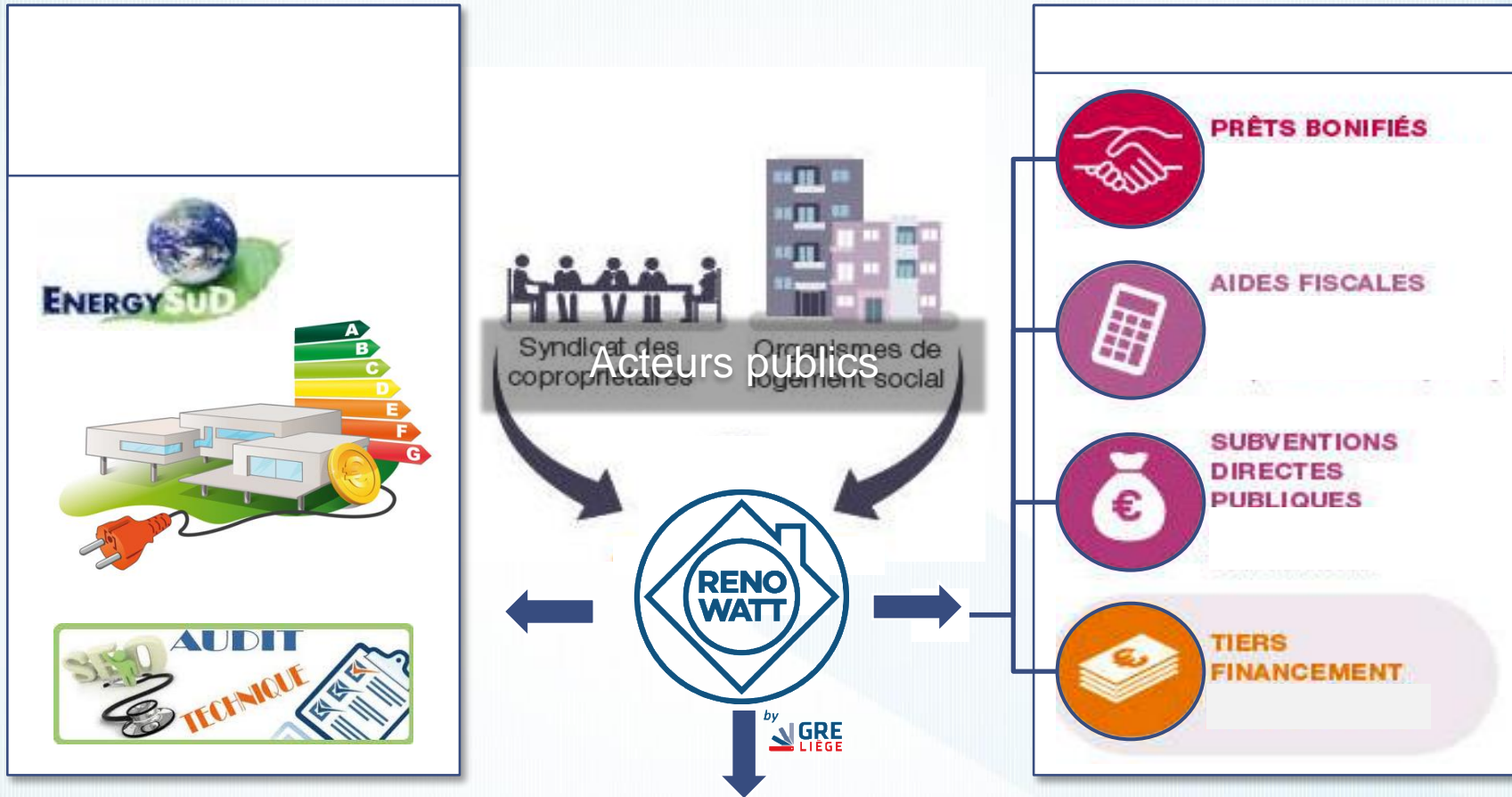
Population





by GRE
LIEGE

RenoWatt joue un rôle de guichet unique pour faciliter la passation de Contrats de Performance Energétique





Objectifs du projet RenoWatt

- Etablir, quand cela a du sens, des **Contrats de Performance Énergétique** (CPE)
 - **Diminuer la facture énergétique** et l’empreinte CO₂ des villes et communes
 - **Garantir la performance énergétique** des travaux. Les contrats de performances énergétiques permettent de garantir un gain en énergie en incluant une maintenance externe des bâtiments
- Travailler selon **différents pools de bâtiments** (écoles, bâtiments sportifs et bâtiments divers) rassemblant différentes communes, villes et la Province
- Mettre en place une centrale de marchés pour faciliter le travail pour l’attribution des marchés

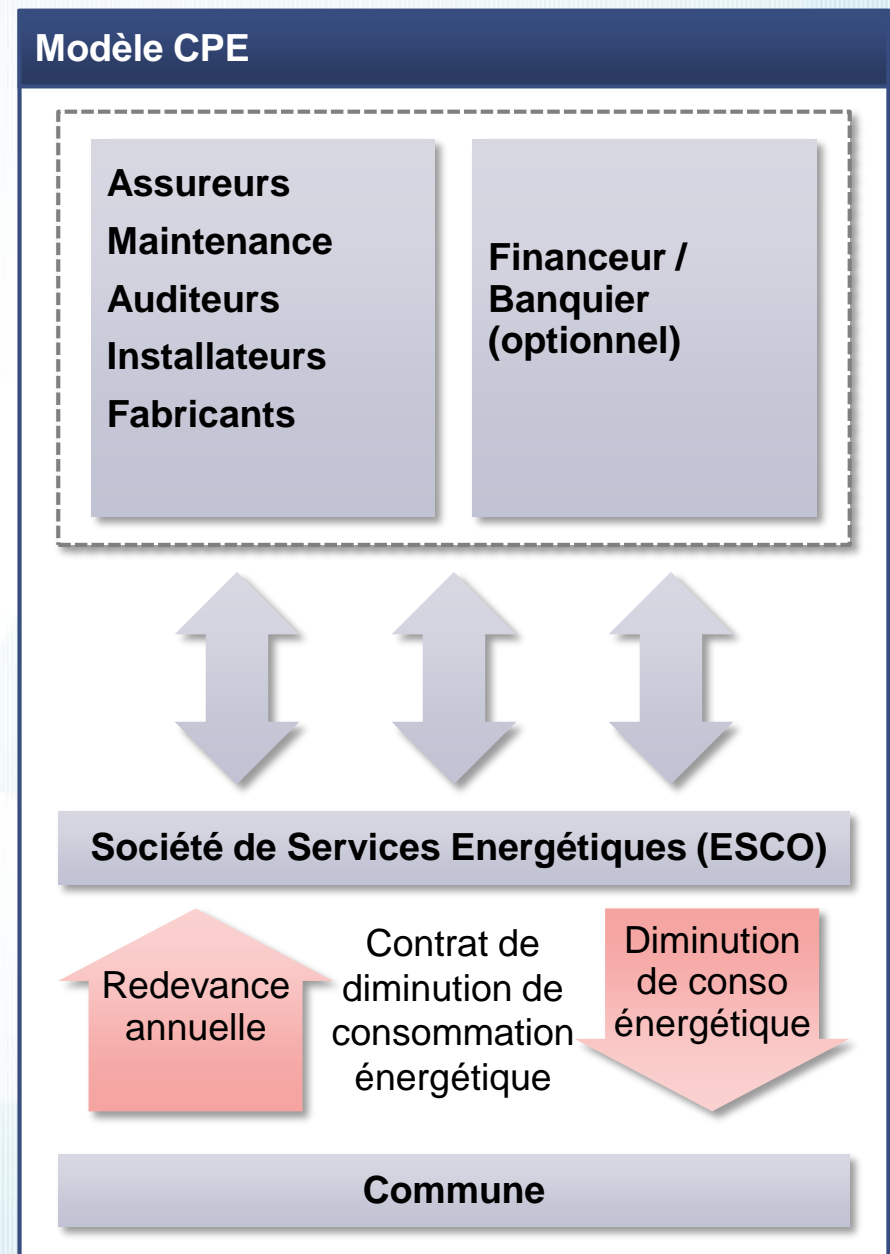
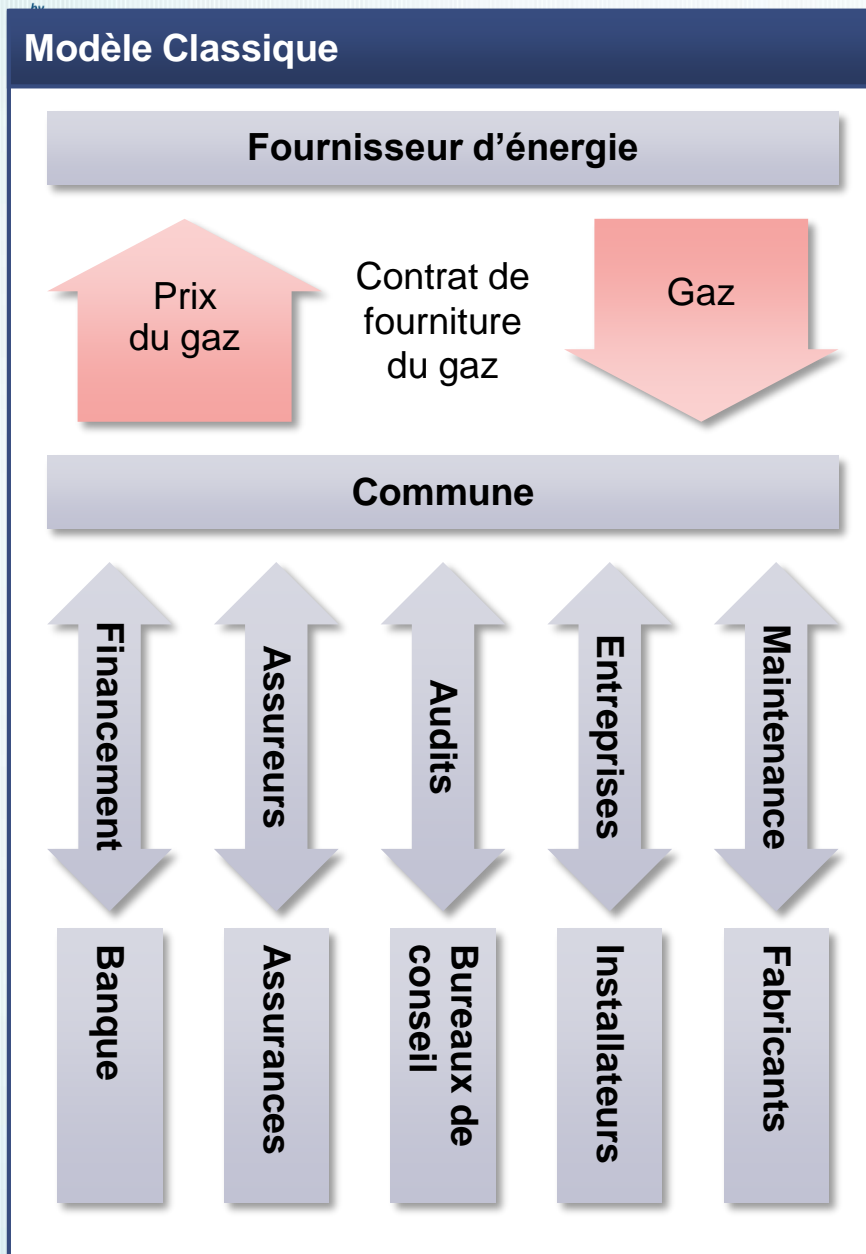


Agenda

- Introduction
- Mise en place d'un Guichet Unique pour les 10 autorités publiques
- **CPE**
- Travail sur la promotion de l'emploi local



Principe des CPEs





Agenda

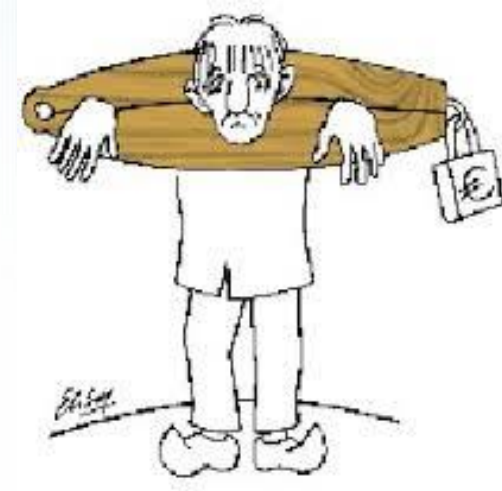
- Introduction
- Mise en place d'un Guichet Unique pour les 10 autorités publiques
- CPE
- **Travail sur la promotion de l'emploi local**



by GRE
LIEGE



**Promouvoir l'emploi local et
lutter contre le dumping social**



**Cadre strict du droit européen
et du droit belge en vigueur**



Groupe de travail et de réflexion sur les clauses sociales et éthiques à insérer dans les documents de marché





Promotion de l'économie de la fonctionnalité

Ces marchés tendent à assurer la promotion de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. L'économie de la fonctionnalité et de la coopération est une innovation en termes de modèle économique permettant de concilier de manière synergique une performance économique, environnementale et sociale.

Particulièrement pertinente dans le secteur de la rénovation énergétique du bâtiment, elle s'appuie sur une innovation contractuelle visant à engager une réduction de consommation de facteurs matériels (consommation énergétique et équipements) compensée par une hausse des facteurs immatériels venant conférer à la solution une performance d'usage accrue.

Ces Marchés ont une visée d'insertion socio-professionnelle, le cahier spécial des charges imposera, au stade de l'exécution, des obligations concernant des actions de formation, d'insertion socio-professionnelle ... (voir par exemple la clause flexible prévue par le CCTB-2022) et pourra, le cas échéant, réserver l'exécution de certains postes à des entreprises d'économie sociale.

Le GRE entend également mettre en place un cadre exigeant du point de vue social et éthique. Au travers des exigences du cahier spécial des charges, l'attributaire sera amené à se conformer à un standard élevé pour l'application des dispositions en matière de conditions d'emploi et de travail, de traitement du personnel, de sous-traitance.

Résultats du groupe de travail

Politiques transversales promues par la directive 2014/24 sur les marchés publics (pas encore en vigueur !)

- Clauses environnementales, sociales et éthiques + accès aux PME
- Objet du marché: rénovation énergétique dans une perspective d'insertion socio-professionnelle

Economie de la fonctionnalité

- Insertion d'une clause pour privilégier les nouveaux modèles économiques et pousser les fournisseurs à changer leur offre

Résultats du groupe de travail

Sélection qualitative

- Attention sur le développement territorial
- Liste des sous-traitants dès la réception des candidatures
- Attestation relative aux amendes administratives, en coordination avec l'administration compétente

Critères d'attribution (en cours d'analyse)

- Cotation de la part de sous-traitance avec des PME (cfr droit français) = impossible selon le droit belge actuel
- Cotation des aspects environnementaux et sociaux (plan de maintenance, recyclage, émission CO², ...)



Résultats du groupe de travail

Conditions d'exécution

- Limitation des degrés de sous-traitance
- Clauses sociales d'exécution
- Conditions pour la maintenance
- Rappels concernant les conditions minimales de travail
 - Conditions de traitement du personnel
 - Respect des obligations sociales et fiscales
 - Identification des travailleurs (extension du ConstruBadge, Checkinetwork, ...)
 - Responsabilité solidaire
 - Condition d'exécution et objectifs socioprofessionnels



3 Exemple de clauses : mention sur la localisation des emplois, la sous-traitance et les clauses sociales

- Les Candidats sont d'ores et déjà informés du fait que, par le présent Marché, le Pouvoir adjudicateur souhaite également promouvoir une gestion territoriale active des emplois et des compétences et renforcer la cohésion sociale, dans un cadre exigeant du point de vue social et éthique
- La Demande de participation comprendra obligatoirement une liste nominative des principaux sous-traitants auxquels le Candidat envisage de faire appel pour les prestations (services, fournitures et travaux) nécessaires à l'exécution du Marché. Elle mentionnera également le type de prestation sous-traitée
- Les Candidats sont d'ores et déjà informés du fait que le Marché a également une visée d'insertion socio-professionnelle et que le cahier des charges imposera, au stade de l'exécution, des obligations concernant des actions de formation, d'insertion socio-professionnelle ... (voir notamment la clause flexible prévue par le CCTB-2022).



3 Exemple de clauses : mention sur la localisation des emplois, la sous-traitance et les clauses sociales

- À quelque stade que ce soit de la procédure, peut être exclu de l'accès à celle-ci le Candidat ou le Soumissionnaire
 - qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave. Sera notamment considéré comme une faute grave en matière professionnelle le fait d'avoir fait l'objet d'une ou plusieurs amendes administratives de niveau 3 ou 4 au sens du Code pénal social.

- La preuve que le Candidat ne se trouve pas dans un des cas cités, peut être apportée par
 - une attestation délivrée par la Direction des amendes administratives de la Division des études juridiques, de la documentation et du contentieux du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, dont il résulte que le Candidat n'a pas fait l'objet d'une ou plusieurs amendes administratives de niveau 3 ou 4 au sens du Code pénal social, ce document devant dater de trois mois au maximum.



RenoWatt: Présentation du projet

CSC Liège Huy Waremme
13 novembre 2015

